RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (CE) nº 109/2007 de la Commission du 5 février 2007 concernant l'autorisation du monensin-sodium (Coxidin) en tant qu'additif pour l'alimentation animale

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 31 du 6 février 2007)

Page 8, à l'annexe, dans le tableau, première colonne, sous le titre «Numéro d'enregistrement de l'additif»:

au lieu de: «E 1701»

lire: «5 1 701».

Rectificatif au règlement (CE) nº 1405/2006 du Conseil du 18 septembre 2006 arrêtant des mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des îles mineures de la mer Égée et modifiant le règlement (CE) nº 1782/2003

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 265 du 26 septembre 2006)

Page 5, article 12, au paragraphe 3:

au lieu de: «3. Le montant alloué annuellement au régime spécifique de soutien ne peut pas être supérieur à 5,47 millions EUR.»

lire: «3. Le montant alloué annuellement au régime spécifique d'approvisionnement visé au chapitre II ne peut pas être supérieur à 5,47 millions EUR.»
